



FOX POINT SERVICE
CENTRE COMMERCIAL
FOURCHAMBAULT 58180
MARZY FRANCE
TEL : 0386570086
nevers@foxpointservice.fr

FACTURE	
DATE	10/02/2024
NUMERO	200021983
FACTURE 1/1	
MME HUMBERT DELPHINE 14 RUE PAUL ELUARD 58640 VARENNES VAUZELLES	

MANON / HUMBERTD4 / FPS_NEVERS /
REF VENDEUR / CODECLIENT / AGENCE / REFS

QTE	DESIGNATION	TVA	PU HT	PU TTC	REMYSE	PV HT	PV TTC
1	COQUE SOUPLE COMPATIBLE POUR IPHONE 15 - JAYM@ ()	20%	16,67 €	20,00 €		16,67 €	20,00 €
1	film confidentiel plug and use mat ()	20%	41,67 €	50,00 €		41,67 €	50,00 €
1	IPHONE 15 128GO NOIR SFR *** GARANTIE CONSTRUCTEUR 1 AN *** () RENOUVELLEMENT CARRE 5G RM M PRIX 210GO 5G 24M Facilité de paiement 8 € pendant 24 mois soit 192 € IMEI : 352336424716258 REF COMPTE : F2EFUD N° COMMANDE : 5976639247 N° APPEL : 06.82.38.65.20	20%	450,83 €	541,00 €		450,83 €	541,00 €

Pour valider la garantie de votre protection d'écran, rendez-vous sur www.lookase.fr (à faire dans les 15 jours suivant l'achat) code distributeur à renseigner : 8542

Pour valider votre offre de remboursement, rendez-vous sur ODR.SFR.FR (à faire dans les 30 jours suivant l'achat)

Mode	Montant	Echéance	Références	Date
REPRIS	110,00 €	10/02/2024	SFR1005938145	10/02/2024
ABONDE	70,00 €	10/02/2024	SFR1005938145	10/02/2024
CB	239,00 €	10/02/2024		10/02/2024
Total ht : 509,17 € 20 %				
Total Tva : 101,83 € 20 %				

Total TTC	611,00 €
Facilité paiement	-192,00 €
MONTANT A PAYER	419,00 €
RESTE A PAYER TTC	0,00 €



Nbr lignes 3 Nbr Impress.1 (NF525) Sign.HJx6 Logiciel 3GWIN B170
30.0.302.0

10/02/2024 12:51:09

Cette facture tient compte d'une ecotaxe TTC de 0,04 €
Accessoires garantie 6 mois : tous nos mobiles sont garantis 24 mois, sauf Apple iPhone garantie 12 mois - Avoir valable 3 Mois - Espace Médiation du gouvernement : <https://www.economie.gouv.fr/mediation-conso>
VOTRE AVIS INTERESSE. MERCI DE REPONDRE A L'ENQUETE WEB OU TELEPHONIQUE DANS LES PROCHAINS JOURS. Références réservées aux professionnels. Un taux d'intérêt d'une fois et demi le taux de l'inkrit légal sera appliqué aux sommes restant dues, une indemnité forfaitaire de 40 € est due au créancier pour frais de recouvrement à l'occasion de tout retard de paiement.
Les appareils électroniques, les appareils dotés d'un moteur électrique, les produits d'horlogerie, les articles d'éclairage bénéficient auprès du vendeur d'une garantie légale de conformité de deux ans à compter de leur remise au consommateur (décret n° 2021-609 du 18 mai 2021)